

**COMMUNE DE DAME-MARIE-LES-BOIS**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 23/01/2014**

\* \* \* \* \*

Le 23 Janvier 2014, légalement convoqués, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à 20 heures 30 minutes dans la salle du Conseil à la Mairie, sous la présidence de Madame VIAUD Anne-Marie Maire.

Présents : Mme VIAUD Anne-Marie, Maire, Mmes : PEREIRA Marie Manuela, PETAY Jocelyne, MM : DEHAEN Dominique, DUVILERS Christophe, FLEUR Dany, GAUDIN Jean-Pierre, GEFFRAY Jérôme, GEORGE François  
Excusé ayant donné procuration : M. LEFÈVRE Guy à M. FLEUR Dany,

Secrétaire de séance : Mme PEREIRA Marie Manuela

\* \* \* \* \*

**1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 19 DÉCEMBRE 2013**

**2. TRAVAUX MAIRIE 1<sup>ER</sup> ÉTAGE ET RÉAMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE**

Les travaux de la mairie sont en voie d'achèvement. Les portes extérieures sont posées. La peinture du Hall et des encadrements de portes devrait avoir lieu dès que la porte en verre de l'entrée du secrétariat sera posée. Les armoires pour archiver devraient être livrées vers le 10 février. Les archives seront alors rangées. Madame le Maire remercie tous ceux qui ont participé à la manutention de celles-ci.

**3. ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES**

Madame le Maire présente les possibilités qu'offre le budget en matière d'investissement. Elle précise que la réforme des rythmes scolaires nécessitera 12 000 € en fonctionnement et qu'il faudra de ce fait réduire l'investissement.

Le Conseil valide les propositions de Madame le Maire d'inscrire au budget des crédits :

- Pour la voirie
- Pour le renouvellement de l'informatique
- Pour l'achat du terrain en face de la mairie
- Pour le matériel communal
- Pour la poursuite du programme de busage

**4. PLAN D'ÉPANDAGE ET CURAGE DE LA LAGUNE ROUTE DE SANTENAY**

Madame le Maire rappelle que la lagune route de Santenay nécessite un curage accompagné d'un plan d'épandage. Des devis ont été demandés. La mairie a reçu un premier devis de la société SAFEGE 8 890 € pour le plan d'épandage y compris l'assistance à maître d'ouvrage (AMO) la société NCA propose 3 400 € pour le plan d'épandage mais l'AMO n'est pas comprise.

Avant de prendre une décision, Madame le Maire propose d'attendre un troisième devis (6 ont été demandés) et de contacter la société NCA pour le coût de l'AMO.

**5. BOULANGERIE**

La commune, la communauté de commune, la Chambre des Métiers travaillent conjointement à la reprise de la boulangerie. Si le repreneur présenté poursuit, la Communauté de Communes acceptera de faire les travaux nécessaires

**6. PROPOSITION DU CENTRE DE GESTION**

Le Centre de Gestion propose un groupement de commande dans le cadre de la dématérialisation des actes. La Communauté de Communes offrant déjà certains services dont la dématérialisation pour les appels d'offres, la commune n'adhérera pas à ce groupement de commandes.

## **7. INFORMATIQUE**

La dématérialisation de la comptabilité publique nécessite un ordinateur plus puissant. Plusieurs devis ont été demandés et ont déjà été présentés au conseil précédent. Des compléments d'études avaient été jugés nécessaires, ainsi qu'une concertation avec la trésorerie et la Communauté de Communes. Après une nouvelle étude du dossier, compte tenu des précisions apportées, le conseil choisit la proposition de VERIM informatique pour un montant de 1 208,85 € TTC

## **8. QUESTIONS DIVERSES**

- Journal : en cours de distribution
- Recensement de la population
- École : demande d'autorisation accordée pour la réalisation d'une fresque murale à l'école.
- Lecture du courrier de l'association d'assainissement de la Picardière. La commune est d'accord pour l'entretien du fossé
- Lecture du courrier du Conseil Général concernant la réforme des rythmes scolaires. Celui-ci ne prendra pas en charge le transport vers les ALSH et les activités périscolaires.

A Dame-Marie-les-Bois, le 31 janvier 2014

**Madame le Maire  
Anne-Marie VIAUD**